



ADHESION SAISON

2021-2022

GUIDE & DOCUMENTS

Sommaire

Où et quand déposer mon dossier d'adhésion ?	page 2
Quelles pièces dois-je fournir ?	page 2
Quelle licence choisir ?	page 3
Quel tarif et quel(s) mode(s) de paiement ?	page 4
Quels sont les horaires et lieux d'entraînements ?	page 5
Formulaire d'inscription (Annexe N°1)	pages 6/7
Assurance, règlement intérieur et cession des droits (Annexe N°2)	page 8
Dossier Médical (Annexe N°3, 4, 5)	pages 11/15
Autorisation parentale (pour les adhérents mineurs) (Annexe 6)	page 16
Attestation probité - honorabilité (Annexe 7)	page 17

Où et quand déposer mon dossier d'adhésion ?

Après avoir téléchargé et complété le dossier de licence, vous avez trois solutions :

- Le déposer par mail à l'adresse suivante : pvhb.licence@gmail.com
- Le déposer dans les gymnases (Vergeron ou La Garenne)
- L'envoyer par courrier à l'adresse suivante :
PVHB, Gymnase de la Garenne, rue du belvédère 38500 Voiron

Il est conseillé de rendre le dossier complet le plus tôt possible et obligatoirement 15 jours avant la date de reprise des compétitions afin d'être assuré de pouvoir participer.

Permanences

Des permanences seront assurées pour remettre les dossiers la deuxième quinzaine d'août ainsi que lors de la reprise des entraînements.

Toutes les informations complémentaires seront fournies sur le site internet : paysvoironnaishandball.fr

Quelles pièces dois-je fournir ?

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en charge

PIECES A FOURNIR		
Le formulaire d'inscription	Annexe N°1	Page 6 et 7
Le document d'information des garanties complémentaires d'assurance réservées aux licenciés de la FFHB	Annexe N°2	Page 8
Le pouvoir pour droit à l'image et règlement intérieur	Annexe N°2	Page 8
Le certificat médical uniquement pour les nouveaux adhérent rempli et signé par votre médecin (sauf dirigeants)	Annexe N°3	Page 11
Le questionnaire de santé pour les mineurs	Annexe N°4	Pages 12/13
Le questionnaire de santé pour les majeurs	Annexe N°5	Pages 14/15
L'autorisation parentale pour les licenciés mineurs	Annexe N°6	Page 16
Attestation probité - honorabilité	Annexe N°7	Page 17
La photocopie recto/verso de la carte d'identité du futur licencié ou la copie du livret de famille		
Une photographie d'identité	La plus récente possible	
Le règlement de la cotisation	Voir tarif page N°4	

Quelle licence choisir ?

Il existe 4 types de licences possibles :

➤ [LA LICENCE « Pratiquant compétition »](#)

- Licence de Joueur
- Entraînements suivant la catégorie d'âge et de niveau + Matches en compétition.
- Le titulaire d'une licence joueur peut prendre part au jeu, remplir toute fonction d'encadrement ou toute fonction dirigeante (s'il est majeur) au sein de son club, arbitrer.
- Il peut également exercer une fonction dirigeante au sein d'un deuxième club, s'il est titulaire d'une licence blanche.
- La production d'un certificat médical est exigée pour les nouveaux licenciés.

➤ [LA LICENCE « Dirigeant »](#)

Cette licence ne permet pas de participer aux entraînements ni aux matchs et ne nécessite pas de certificat médical.

Elle est obligatoire pour les membres du Conseil d'Administration et les membres des commissions sauf s'ils sont adhérents joueur ou adhérents loisir. Elle permet également d'aider le club sur des tables de marque et la police de terrain lors des matchs. Tous les parents d'adhérents, ou autres personnes souhaitant aider le club, peuvent demander ce type de licence.

➤ [LA LICENCE « Pratiquant Loisir »](#)

- Uniquement pour les +16 ans
- Admission aux entraînements, matchs loisir organisés toute l'année et bonne ambiance assurée.
- La production d'un certificat médical est exigée pour les nouveaux licenciés

➤ [LA LICENCE « Blanche »](#)

Le titulaire de cette licence, préalablement licencié dans une autre association, peut exercer des fonctions officielles (entraîneur, coach, dirigeant) au bénéfice d'un deuxième Club, mais ne peut en aucun cas prendre part au jeu.

Quel tarif et quel(s) mode(s) de paiement ?

Compte tenu de la crise sanitaire ayant fortement impactée la saison 2020/2021, le PVHB a décidé une diminution exceptionnelle des tarifs pour cette saison.

Adhérent(e) né(e) en	Catégorie	Cotisation au PVHB
2016 et après	Baby-hand	90 €
2015-2014-2013	Mini-hand	90 €
2012-2011	Moins de 11 ans	115 €
2010-2009	Moins de 13 ans	115 €
2008-2007	Moins de 15 ans	130 €
2006-2005-2004	Moins de 18 ans	130 €
2003 et avant	Seniors	140 €
2003 et avant	Loisirs et Hand Fit	80 €
Plus de 18 ans	Dirigeants	25 €

Facilités de paiement

Le règlement de l'adhésion peut être effectué en plusieurs échéances (3 maximum)

Attention : Fin de paiement obligatoire au plus tard le 20 décembre 2021

Moyens de paiement acceptés

En cas de paiement de plusieurs licences, chacune doit être payée séparément.

- Chèques (possibilité d'étaler les encaissements comme cité ci-dessus) à l'ordre du Pays voironnais handball
- Carte bancaire (paiement en ligne sur le site paysvoironnaishandball.fr) **Attention, uniquement pour un paiement complet de la licence en carte bancaire.**
- Chéquier Sport du Conseil Général (15€)
- Chéquier Sport du gouvernement (50€)
- « Pass Région » du Conseil régional (30€)
- Passeport Primaire de la ville de Voiron CM1 CM2 (50€)
- Chèques Vacances ANCV et Coupons Sport ANCV

Une attestation pouvant être utilisée dans le cadre de remboursement d'activités sportives par votre (vos) Comité(s) d'Entreprise sera disponible en téléchargement sur votre espace adhérent du site.


Modalités particulières

Conformément au règlement intérieur, toute licence doit être réglée, au mieux, dans son intégralité 15 jours avant le début des championnats (équivalent au temps de traitement administratif de la Ligue AURA).

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les justificatifs de l'aide financière (Pass région, chéquier jeune, Pass primaire...) au moment de l'adhésion, un chèque de caution du montant de l'aide vous sera demandé pour la validation de la licence. Le chèque de caution sera encaissé au 20 décembre si les justificatifs ne sont pas fournis dans ce délai. Dès la présentation des éléments, le chèque de caution sera détruit.

Les blessures (dues à la pratique du handball ou non) ne constituent pas un motif de remboursement de votre cotisation, car celle-ci vous permet de bénéficier de l'assurance FFHB incluse dans la cotisation de votre licence.

Quels sont les horaires et lieux d'entraînements ?

		<h2 style="text-align: center;">PLANNING PREVISIONNEL 2021 - 2022</h2>												<h3 style="text-align: center;">Pays Voironnais Handball</h3> <p style="text-align: center;">Rue du Belvédère - 38500 VOIRON Tel: 06 37 62 74 62 Mail: 5138069@ffhandball.net</p>			
		Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi			Samedi
Vergeron	Beghin	Garenne	Lafaille	Vergeron	Garenne	Lafaille	Vergeron	Garenne	Lafaille	Vergeron	Garenne	Beghin	Lafaille	Vergeron	Garenne	Vergeron	Garenne
17h-30		17h-30		17h-30	17h-30	16h-30	17h-30	16h-30	16h-30	17h-30	17h-30			17h-30		9h-30	
U13 F		U11 F	U15 G	U11 G	U11 G	Mini-hand Voiron	U11 G	U11 F	U13 G 1	U11 F	U11 F			U11 G	U13 G 2	BABYHAND	
19h-00		19h-00	19h-00	19h-00	19h-00	18h-00	19h-00	19h-00	19h-00	19h-00	19h-00			19h-00	19h-00	10h-30	
19h-00		19h-00	19h-00	19h-00	19h-00	18h-15	19h-00	19h-00	19h-00	19h-00	19h-00			19h-00	19h-00	10h-30	
U15 F U16 F U17 F		U18 F U17 F	U17 G 1	U18 G	Seniors Filles	Seniors	U18 G	SPE GB OU 15 F	U15 G 1	U13 F	U13 F			U15 G1	U18 F U17 F	12H	
20h-30		20h-30	20h-30	20h-30	20h-30	20h-30	20h-30	20h-30	20h-30	20h-30	20h-30			20h-30	20h-30		
LOISIR		Seniors Garçons EXC / D1	Seniors Garçons N3	U18 G	Filles	Seniors	U18 G	U18 F U17 F	U15 G 2	U13 F	U13 F			U15 G1	U18 F U17 F		
LOISIR		Seniors Garçons N3 /HR	Seniors Garçons N3	U18 G	Seniors	SENIOR HR	U18 G	U18 F U17 F	U15 G 2	Seniors Garçons EXC	Seniors Garçons N3			U15 G1	U18 F U17 F		
22h-00		22h-00	22h-00	22h-00	22h-00	22h-00	22h-00	22h-00	22h-00	22h-00	22h-00			22h-00	22h-00		
		LOISIR	SENIOR D1	SENIOR HR	SENIOR D1	SENIOR D1	SENIOR D1	Seniors Garçons EXC	SENIOR D1	Seniors Garçons N3	Seniors Garçons N3			22h-00	22h-00		

ANNEXE N° 1 : LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Identité de l'adhérent(e)

Prénom

Nom de naissance

Nom Usuel

Sexe

Femme Homme

Date de naissance

 / /

Nationalité

Pays de naissance

Département de naissance

Ville de naissance

Coordonnées de l'adhérent(e)

Numéro

Rue, voie

N° appartement, escalier

Résidence, bâtiment

Lieu-dit, autres

Pays de naissance

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Adresse mail

@

Informations Parent 1 (si adhérent mineur)

Tél. Portable _____

Autre téléphone _____

Profession _____

Adresse mail _____ @ _____

Informations Parent 2 (si adhérent mineur)

Tél. Portable _____

Autre téléphone _____

Profession _____

Adresse mail _____ @ _____

LICENCE

Type de licence

Dirigeant

Pratiquant Loisir

Pratiquant Compétition

Latéralité (main)

Droitier

Gaucher

Ambidextre

Taille (en cm) _____

Le licencié est-il titulaire d'une licence à l'étranger ?

OUI

NON

Si OUI, quel pays ? _____

Quelle saison ? _____

ANNEXE N° 2 : Cession de droits, Assurance, Règlement intérieur

CESSION DES DROITS

Le licencié autorise la cession de son **adresse postale** aux partenaires commerciaux de la FFHB

- OUI NON

Le licencié autorise la cession de son **adresse électronique** aux partenaires commerciaux de la FFHB

- OUI NON

Le licencié autorise la Fédération Française de Hand Ball à **utiliser son image**

- OUI NON

ASSURANCE (information licenciés FFHB)

L'adhésion à la Fédération Française de Hand Ball vous donne droit aux garanties d'assurance de base (Responsabilité civile et accidents corporels)

La possibilité de souscrire à des garanties plus intéressantes EXISTE (indemnités journalières par exemple.)

Un surcout à régler à la compagnie d'assurance de la FFHB (MMA) sera demandé.

Renseignements à prendre au niveau du club ou sur <https://www.mma-assurance-sports.fr/ffhandball/>

Je reconnais avoir été informé de l'existence et de la nature de ces garanties supplémentaires et déclare vouloir y renoncer, me contentant des garanties dites de base, incluses avec l'adhésion au club.

Signature

ENGAGEMENT PERSONNEL

Je m'engage personnellement à respecter en tous points le règlement intérieur en vigueur ainsi qu'avoir pris connaissance de la charte du Pays Voironnais Handball (disponibles sur le site internet du club : <http://paysvoironnaishandball.fr>)

De même, j'entends me conformer également aux dispositions acceptées par l'association et prévues par les gestionnaires des équipements sportifs.

Je soussigné (nom et prénom du licencié ou de son représentant légal)

Signature

INFORMATIONS MEDICALES

Un certificat médical est obligatoire uniquement pour les nouveaux licenciés.

Afin de limiter les erreurs, il est conseillé d'utiliser le modèle figurant en ANNEXE N° 3, mais il est aussi possible d'utiliser un certificat médical « libre » mais qui devra obligatoirement comporter :

- L'identification claire du médecin ;
- La date d'établissement du certificat médical ;
- Nom, Prénom et date de naissance de l'adhérent ;
- La mention « aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir » ;
- La signature et le tampon du médecin.

L'absence d'un de ces éléments entraîne le refus de votre certificat médical auprès des instances fédérales.

Aussi lors de la visite médicale, il est recommandé de donner à votre médecin, le questionnaire de reprise Post Confinement (ANNEXE N°4) qui peut lui être utile lors de votre examen médical.

Par ailleurs, une fiche de surveillance vous est également communiquée afin de rappeler les outils de diagnostic importants pour déceler la contraction du virus (ANNEXE N°5)

ANNEXE N° 3 : LE CERTIFICAT MÉDICAL



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 794.244.703.00044 / N° APE : 9519 Z

ANNEXE N° 4 : LE QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES MINEURS



FFHANDBALL

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball *, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire



dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire



dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

Attestation du représentant légal :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.



FFHANDBALL

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

Questionnaire de santé

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Coscantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Associations loi 1901 - N° Siret : 784 544 705 00044 - N° APE : 9319 Z

ANNEXE N° 5 : LE QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES MAJEURS



FFHÅNDBÅLL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ **pour le renouvellement de ma licence Handball** **(ne concerne que les licenciés majeurs)**

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune des rubriques du questionnaire



dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

J'ai répondu **OUI** à une ou plusieurs rubriques du questionnaire



dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#).

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRETEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 754 544 705 00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport
Renouvellement de licence d'une fédération sportive
Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 794 544 703 00044 / N° APE : 930 Z

ANNEXE N° 6 : L'AUTORISATION PARENTALE



FFHÅNDBÅLL

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :

Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (@mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

Lieu Social : Colombes, CS 50747 | T. +33 (0)1 56 20 72 59 | ffh@ffhandball.fr
149 rue CRETÉL, 92000 | F. 33 (0)1 56 20 72 00 | www.FFHandball.org
Agréé par le MJS de la Préfecture de Police de Paris

ANNEXE N° 7 : ATTESTATION PROBITE – HONORABILITE



ATTESTATION SUR L'HONNEUR Probité – Honorabilité des encadrants (Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) [Nom de naissance et Prénom] _____

né(e) le _____

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹ ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport².

Fait le _____ à _____

Signature [cliquez sur l'icône ci-dessous pour importer votre signature]

¹ Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

² Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.